



**Compte rendu de l'audience de la FSU 26 avec Mme Mireille Clapot
députée de la 1^{ère} circonscription de la Drôme
vendredi 24 mai 2019**

Une délégation de la FSU a rencontré la députée LREM de Valence ce vendredi au sujet des lois Blanquer et Transformation de la Fonction Publique. Nous lui avons exposé nos arguments et notre mise en garde contre des textes dangereux pour la liberté des personnels et l'existence même des Services Publics.

Loi Blanquer :

Nous avons pointé le risque de dérive lié à l'article 1 qui envisage de créer un devoir d'exemplarité et de réserve, incompatible avec la liberté d'opinion et d'expression des personnels. Mme la Députée répond qu'il est indispensable que les fonctionnaires obéissent au législateur et qu'il fallait revenir sur la trop grande liberté donnée aux syndicats et aux personnels.

Sur le cadeau financier accordé au Privé (maternelles) par la généralisation de la scolarité obligatoire à 3 ans qui imposera une obligation de financement, Mme la députée n'apporte aucune réponse et se contente de souligner l'importance de la prise charge des enfants au plus tôt.

Madame la députée soutient donc la loi Blanquer et la votera en l'état.

Loi Transformation de la Fonction Publique :

La fusion des CHSCT avec les autres instances paraît une bonne chose à Madame la Députée qui estime que l'on perdra moins de temps en discussions inutiles et lourdes. Les personnels devraient voir rapidement les effets positifs de cette disposition.

La réduction du rôle des Commissions paritaires est aussi salubre car il faut supprimer les lourdeurs administratives liées au dialogue social. Les éventuelles conséquences sur les personnels sont vues comme des "bugs", des "aléas", sans que jamais ne soit évoquée la question de l'égalité de traitement ni de l'arbitraire.

Le recours aux contractuels est présenté par Mme la Députée comme une excellente chose : les personnels ne devraient pas exercer toute leur vie dans les mêmes fonctions; la contractualisation permettra d'apporter une "respiration", une "revitalisation". Impasse est faite sur les risques de sujétion aux chefs de service, de conflits d'intérêts, de rémunération basse, de déqualification.

Au cours de la conversation, Mme la Députée a justifié la fermeture de la maternité de Die qui faisait courir des risques aux usagers. Elle a de même expliqué que la crise des urgences à Valence n'était en rien due à la politique globale suivie mais relevait d'un problème de simple gestion interne.

Madame la Députée votera donc en l'état le projet de loi Fonction Publique.

La FSU, qui n'attendait pas grand chose de cette rencontre, constate simplement que Madame la Députée a égrené tous les poncifs néo-libéraux au nom de la nécessaire compétitivité des entreprises, regretté les "cadeaux faits aux gilets jaunes" et récité le catéchisme habituel de LREM. La FSU continuera de mobiliser personnels et usagers contre cette loi scélérate qui accélérera la dégradation du service rendu aux usagers.